

LE VAISSEAU

SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2021 N° 33



Le mot du Président

ET POURQUOI PAS LA LÉGION D'HONNEUR?

Qu'est ce que la Légion d'Honneur?

Instituée par Bonaparte, Premier Consul le 19/05/1802 , elle récompense depuis ses origines les militaires comme les civils ayant rendu des «services éminents» à la Nation.

Bien sûr, il est nécessaire de remplir les conditions que je qualifierais d'administratives à savoir, parmi celles -ci, d'être Français, de justifier de services publics ou d'activités professionnelles d'une durée minimum de 20 ans assortis, dans l'un et l'autre des cas, de mérites éminents.....

Permettez -moi ce rappel du N° de notre journal « LE VAISSEAU » dans lequel il était fait état de l'évacuation sanitaire de patients atteints de la COVID 19 de la région parisienne vers des hôpitaux de province par des rames TGV médicalisées spécialement préparées à ce transfert.

Il n'est pas inutile de rappeler également les divers transferts par hélicoptères et ambulances durant toute cette période.

Chacun a cru que la pandémie était derrière nous... malheureusement dans nos territoires outre marins cette dernière était encore bien présente et les patients 'COVID' affluaient dans les hôpitaux et des transferts vers la métropole ont donc eu lieu en août 2021. Pas moins de 130 patients sur 12 vols en provenance des ANTILLES ont été acheminés durant ce mois d'août 2021.

Depuis l' île de la REUNION , 4 patients ont été acheminés sur les hôpitaux parisiens après 11 h 00 de vol.

A noter que ces transferts sur de telles distances nécessitent une organisation sans faille, minutieusement préparée, en anticipant toute éventualité compte tenu de la nature du transfert (Patients lourdement touchés par la COVID, maintenus en coma artificiel, sous oxygène en permanence, sous haute surveillance médicale...).

Mais une PREMIERE MONDIALE a eu lieu le 20 septembre 2021, relativement passée inaperçue, relayée par les médias, sans doute pas à la hauteur de l'événement, à la prouesse des équipes soignantes, leur dévouement, leur professionnalisme, mais aussi leur discrétion..... Cette première mondiale, c'est l'évacuation de 8 patients COVID depuis la POLYNESIE FRANCAISE vers des hôpitaux parisiens.

Ces évacuations, sont d'office des patients ' lourds' , ' instables', maintenus sous coma artificiel, sous oxygène en permanence, demandant une surveillance de tous les instants, nécessitant une logistique importante et sans faille. N'oublions pas, ces patients sont en 'REANIMATION'.

PAPEETE (Polynésie Française) /PARIS c'est pas moins de 16 000 km, c'est un minimum de 22h00 de vol avec à minima une escale

A noter une escale de 02H30 en GUADELOUPE afin de remplacer 18 cylindres contenant 60 000 litres d'oxygène.

Pas moins de 35 soignants pour accompagner ces 8 patients.

La prise en charge de ces 8 patients par ce personnel soignant a été de 28h00 au total.

A noter une logistique sans faille, une attention permanente, une surveillance de tous les instants, une anticipation de toutes les difficultés qui auraient pu se présenter durant ce vol.....Il n'y a pas de place à l'improvisation sur 16 000 km à 10 000 mètres d'altitude !

Je ne sais si vous aviez vu l'embarquement des 8 patients dans un reportage de très courte durée dans les 'informations' diffusées sur une chaîne nationale de télévision mais j'ai le souvenir que pour faire entrer les lits dans l'avion, le personnel soignant se tenait courbé portant sur le dos le lit hautement médicalisé et avançait ainsi en faisant la 'tortue' avec beaucoup de précaution, sans à coup jusqu'à l'installation de chacun des huit lits sur les supports aménagés.

Une première mondiale pour ce transfert sanitaire, la plus haute marche du podium, la médaille d'or acquise de haute lutte et je me permet de rajouter, et avec beaucoup de regret, dans une relative indifférence générale.

Cette médaille d'or acquise sans compétition officielle, sans classement mondial, sans couverture médiatique internationale.....Je reste personnellement persuadé que ces 35 SOIGNANTS méritent La Légion d'Honneur pour cet acte et également en tant que dignes représentants de l'ensemble des soignants et du travail accompli durant cette pandémie qui d'ailleurs ne semble pas vouloir abandonner le combat.

Une démarche en ce sens ne me semble pas inutile.

Réfléchissons à ce que FRANCE AVC 21 pourrait faire en ce sens et comment saisir nos décideurs.

Affaire à suivre.....

Le Président de FRANCE AVC 21.

Pour ce dernier numéro de l'exercice 2021, je vous souhaite à Toutes et à Tous de très belles fêtes de fin d'année entourés de vos familles.

Profitez bien de ces moments de valeur inestimable tout en prenant bien soin de Vous et des Autres .

UNE BELLE ANNEE 2022 A CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS

Et pour cette année 2022 qui arrive à grands pas, afin d'honorer le bicentenaire de sa naissance, faisons honneur à notre illustre savant et voisin de DOLE, LOUIS PASTEUR, en vérifiant notre carnet de vaccination et ceux de notre entourage et ne pas hésiter à faire les rappels nécessaires.....

LE RELAYAGE

Aidants !!!!

LE RELAYAGE est une excellente réponse permettant de s'absenter en toute quiétude

Définition : « Le relayage n'est pas du 'gardiennage' mais un acte de prise en charge médico-social : évaluation des besoins et des capacités de la personne aidée, relation d'aide dans les actes de la vie quotidienne et activités d'ordre sensoriel, psychomoteur, cognitif, relationnel .»

En ce qui nous concerne, ainsi que d'autres pathologies, c'est un soutien permettant de garder à domicile les malades. Un relayeur remplace l'aidant le temps que celui-ci se ressource.

Ce service existe en région Bourgogne Franche Comté. Ne pas hésiter, pour obtenir de plus amples renseignements , de contacter Monsieur CARMINATI: olivier.carminati@pepcbfc.org

Quelques informations : Le reste à charge est de 02, 08 € de l'heure (heures de jour ou de nuit). La durée maximum, actuellement, est limitée à 72 Heures.

Ce ne sont que quelques brèves informations , M. CARMINATI sera beaucoup plus précis et reste à votre écoute.....

AU HASARD DE VOTRE LECTURE

« Dans la vie, tu as deux choix le matin : soit tu te recouches pour poursuivre ton rêve, soit tu te lèves pour le réaliser » (Anonyme).

« Si je rêve tout seul, cela reste un rêve. Si nous rêvons ensemble, c'est le début de la réalité » (Proverbe Persan).

Glanés au cours de différentes lectures.....

VAPOTAGE.

Une seule fois suffit pour nuire :

Une étude de l'université de Californie vient de montrer qu'un non-fumeur qui vapote pour la première fois pendant trente minutes s'inflige un stress oxydatif (attaque des cellules immunitaires , par les radicaux libres) deux à quatre fois plus élevé après la séance qu'avant et cela de façon durable. Rappel : la persistance chronique de ce type de stress cellulaire favorise , parmi d'autres, la survenue de maladies cardio-vasculaires et malignes. (PARIS MATCH du 21 au 27/10/2021).

A V C (A ccidents V asculaires C érébraux).

N'oublions pas les enfants :

Le 29 octobre est la journée mondiale de l' A VC. En France, 140 000 personnes par an en sont victimes , dont 500 à 1 000 enfants de moins de 16 ans, avec deux pics de survenue vers 2 à 3 ans, puis 10 à 11 ans. Les signes très soudains, sont les mêmes que chez l'adulte (paralysie d'un côté du corps, trouble de la parole...), les causes sont plus multiples, mais la prise en charge pour sauver le cerveau est identique et tout aussi urgente afin d'éviter, sur le plan moteur, cognitif, scolaire et social, des conséquences majeures. (PARIS MATCH du 28/10 au 03/11/2021).

A V C (A ccidents V asculaires C érébraux) mais c'est aussi

AGIR

VITE

POUR LE CERVEAU



Un seul Numéro : ALLO LE 15

INFORMATION ÉMANANT DE LA DIRECTION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

« MON ESPACE SANTE SERA DISPONIBLE EN JANVIER 2022 »

testé depuis juillet 2021 dans trois départements pilotes, la Haute Garonne, la Loire-Atlantique et la Somme, l'espace numérique de santé *Mon Espace Santé* sera disponible pour tous les usagers dès le début de l'année 2022 a annoncé le ministère de la santé le 18/10/2021. Destiné à faciliter les démarche des usagers et les échanges avec les professionnels de santé pour une meilleure prise en charge, il remplacera le Dossier Médical Partagé (D M P).

De janvier à mars 2022, si vous êtes affilié à l'Assurance maladie, vous recevrez un courrier ou un courriel vous demandant d'activer votre Espace Santé. Vous disposerez alors d'un délai d'un mois pour vous opposer à sa création. Sans réponse de votre part, votre Espace Santé sera automatiquement créé.

QUE CONTIENDRA ' MON ESPACE SANTE' ?

L'espace numérique de santé intitulé « Mon espace santé » comprendra :

- une version améliorée du Dossier Médical Partagé (DMP) pour stocker et partager les données de santé :
ordonnances,traitements,résultats d'examens,imageries médicales, antécédents médicaux et allergies,comptes-rendus d'hospitalisation,vaccination ;
- une messagerie sécurisée pour les échanges entre patients et professionnels de santé ;
- un agenda santé pour gérer les rendez-vous médicaux et recevoir des rappels pour les dates clés des examens de contrôle (bilans, mammographie,vaccination...) ;
- un catalogue de services numériques de santé référencés par l'État pour découvrir l'offre des services utiles en santé et gérer les accès à ses données de santé.

Les données de santé pourront être rentrées par les professionnels de santé mais également par vous même.

PLACE À L'HUMOUR

« La connaissance c'est de savoir que la tomate est un fruit....La sagesse c'est de ne pas en mettre dans la salade de fruits... ».

« Je me pose la question : est-ce que si la foudre tombe sur une voiture électrique, ça te fait le plein ? ».

« Je cherche un associé pour ouvrir un magasin.....J'ai déjà le pied de biche et les cagoules ! »

SOUTENIR LES AIDANTS

Ils sont 11 millions en France, 100 millions en Europe. Les aidants qui s'occupent au quotidien d'un proche âgé, malade ou handicapé, demeurent encore dans l'ombre. Longtemps l'aidante, Claudie KULAK (1) a fondé l'association 'La compagnie des aidants' (2) pour sensibiliser à cette cause. Engagée depuis 10 ans, elle n'a cessé de vouloir faire avancer le statut des aidants, proposant par exemple aux entreprises de tenir davantage compte de cette problématique dans leur politique RSE ou aux élèves de troisième de faire un stage auprès d'un public fragile. Précieux guide qui regorge de conseils et d'informations pour trouver les aides quand on s'occupe d'un proche et pour s'y préparer, l'ouvrage présente aussi les associations regroupées au sein du Collectif 'Je t'aide'. L'autrice aimerait qu'on réhabilite les métiers du 'care' (care : activité de soins à autrui) pour elle, c'est à la société tout entière de prendre en charge la vulnérabilité et non à des individus isolés. Un avis partagé par Martin HIRSCH (Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris...), qui signe la préface tant le rôle de l'aidant est indispensable, lui qui se trouve « à la fois du côté du soignant et du soigné ».

(1) Les Aidants. Ces proches indispensables du quotidien, Nouvelle Cité, 158 p, 19 €.

(2) lacompaniedesaidants.org

(3) associationjetaide.org

SORTONS UN PEU.....

CINEMA : je vous recommande le film de F. OZON : « TOUT C'EST BIEN PASSÉ ».

C'est l'histoire d'un homme victime d'un A V C avec séquelles et qui souhaite (qui VEUT) en finir avec cette 'nouvelle vie'. Film interprété entre autres par Sophie MARCEAU et André DUSSOLIER.

Film écrit et réalisé par F. OZON. Il s'agit de l'adaptation du roman du même nom d'Emmanuelle BERNHEIM, narrant sa propre histoire avec son père qui lui avait demandé de l'aider à mourir.

Sujet extrêmement grave, complexe, ayant déjà fait l'objet de nombreux débats mais ce film l'aborde de façon très ouverte, avec sérieux et même humour.

Il permet aussi d'ouvrir la réflexion chez chacun.....

AU HASARD DE VOTRE LECTURE

« Le véritable voyage des découvertes ne constitue pas à chercher de nouveaux paysages mais à avoir de nouveaux yeux » (Marcel PROUST).

« Chaque coup de colère est un coup de vieux, chaque sourire est un coup de jeune » (Proverbe chinois).

« Le bonheur est un rêve d'enfant réalisé à l'âge adulte » (Freud).

A TABLE !!!!!!!

La Crème brûlée de Lorraine (Par Danielle Abruzzese)

Ingrédients (Pour 6 personnes) :

48 mirabelles fraîches ou en conserve, 80gr de sucre.

Appareil à crème à brûlée :

7 jaunes d'œufs, 120gr de sucre semoule, 75gr de crème fleurette, 25cl de lait, 1 gousse de vanille, 5cl d'eau-de-vie de mirabelle, 60gr de cassonade.

Faire bouillir le lait, la crème, l'eau-de-vie et la vanille (gousse fendue). Fouetter les jaunes d'œufs et le sucre. Verser et mélanger la préparation de lait et de crème sur les œufs sucrés puis passer au chinois. Chauffer les mirabelles au beurre avec les 80gr de sucre. Faire caraméliser puis flamber les fruits. Déposer 8 mirabelles par assiette creuse, verser l'appareil à crème dans les assiettes. Dans un four, cuire au bain-marie à 130-140°C pendant 20 minutes environ. Laisser refroidir. Au moment de servir, saupoudrer de cassonade et faire caraméliser sous le gril du four ou avec un petit chalumeau.

BONNE DÉGUSTATION.....BONNE DÉGUSTATION.....BONNE DÉGUSTATION

ATTENTION !-VIGILANCE !

Alerte aux e-mails frauduleux ! LA CARTE VITALE V3 N'EXISTE PAS !

Vous avez reçu un e-mail de Service-Public.fr vous invitant à télécharger un formulaire pour obtenir, sous 24 heures, la nouvelle carte Vitale V3 ?

N'y répondez pas et supprimez-le immédiatement de votre messagerie électronique.

Il s'agit d'une campagne d'hameçonnage frauduleuse visant à collecter vos informations bancaires. Seules deux versions de carte Vitale ont été mises sur le marché : la première, sans photo, et la seconde avec photo, lesquelles sont toujours d'actualité. Les expéditeurs se font passer pour le service public, mais ce dernier n'est absolument pas à l'origine de ces e-mails et met en garde contre cette arnaque.

Que faire si vous avez déjà communiqué vos coordonnées ?

Si vous avez téléchargé le formulaire et communiqué vos informations bancaires, appelez immédiatement votre banque pour faire oppositions. Service-Public.fr ne demande pas d'argent, ne rembourse pas et ne cherche jamais à recueillir des coordonnées bancaires.

Idem si vous recevez par internet un courriel avec une pièce jointe (Format PDF) vous demandant de répondre à une convocation de la gendarmerie, c'est une arnaque, la gendarmerie n'utilise JAMAIS ce type de procédure. Ce type de courriel est très souvent réitéré plusieurs jours de suite, de surcroît, le grade de la personne qui l'envoie passe de 'Brigadier' à 'Adjudant', 'Colonel' afin de mettre la pression sur le destinataire. Ne pas répondre, ne pas ouvrir la pièce jointe et détruire. **VIGILANCE, VIGILANCE !!!!!**

ACTIVITÉS DE FRANCE AVC 21 RATTACHÉES A LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LES AVC

19/10/2021 : Présentation de l' A V C dans un Institut d'Esthéticiennes préparant des personnes devant intervenir dans le milieu hospitalier, des maisons de retraite, EPHAD, structures médico sociales (5 personnes). Durée 02h00

20/10/2021:Présentation de l' A V C à AGENCOURT (21) dans un centre de formation (BAC PRO) : Services aux personnes et formation pour adultes dans le même domaine (24 élèves de BAC Pro et 6 Adultes). Durée 02h00

21/10/2021:Visioconférence à la demande de AGIRC/ARCCO/AG2R pour les adhérents de CÔTE D'OR. Animée par le Pr Y. BEJOT en ce qui concerne l' A V C dans toute son étendue et moi-même en ce qui concerne le Post AVC et les conséquences des séquelles pour les couples Aidants/Aidés jeunes (moins de 65 ans) (50 personnes connectées). Durée 02h00.

28/10/2021: Stand dans une entreprise de Transports Publics de la Métropole de DIJON (KEOLIS) afin de présenter l' A V C . Entreprise de plus de 750 salariés. Présence dès 05h00 du matin afin de toucher le Personnel roulant et ensuite le personnel de Maintenance et le personnel Administratif. (110 employés rencontrés).Durée 09h00.

29/10/2021 : Stand sous les halles du marché de DIJON afin de présenter l' A V C (Tout public). Le vendredi , il s'agit d'un public plutôt 'Senior'. (70 personnes rencontrées). Durée 04h00

30/10/2021: Stand sous les halles du marché de DIJON afin de présenter l' A V C (Tout public). Le samedi il s'agit d'un public plutôt 'Familial'. (70 personnes rencontrées).Durée 04h00

04/11/2021:Présentation de l' A V C au club des Secrétaire de Direction de la ville la Métropole de Dijon. Club formé des secrétaires actives et/ou retraitées de diverses entreprises de la Métropole de Dijon. (20 personnes présentes).Durée 02h00

17/11/2021 : Intervention dans le cadre du Congrès de la SFNV à ISSY les MOULINEAUX (Journée des animateurs de filière). Intervention sur le post AVC vue par une association.Intervention faite par FRANCE AVC 21 à la demande du CHU de Dijon. (60 professionnels présents) .Durée 00h15 (Voir article suivant).

19/11, 22/11, 24/11 et 30/11/2021 : Intervention dans quatre classes de 4ème SVT dans un collège de DIJON. (120 élèves présents).Durée 01h00 x 4= 04h00

02/12/2021 : Visioconférence à la demande de la mutuelle MGEFI pour leurs adhérents de tout le territoire. Animée par le Pr GIROUD en ce qui concerne l' A V C et moi-même en ce qui concerne le Post A V C et les séquelles pour les couples Aidants/Aidés/Jeunes (Moins de 65 ans). Durée 02h00. Cette vision conférence était prévue initialement le 19/10 (donc donnée dans le cadre de la Journée Mondiale) repoussée ensuite au 02/12 du fait de calendriers incompatibles. Cette dernière visioconférence garde de ce fait son « label » journée mondiale. (180 personnes connectées). Durée 02h00

Pour cette exercice 2021 faisant suite à un exercice 2020 très perturbé par la COVID 19, nous avons organisé nos diverses interventions vers les différents publics: SENIORS, ACTIFS, FAMILLES, ENTREPRISE, ASSOCIATIF, LYCEENS, COLLEGIENS,ORGANISMES FORMATION ADULTES.

AGENCE DE PRESSE MEDICALE DU 18 NOVEMBRE 2021

Suite à l'intervention de FRANCE AVC 21 au cours de la Journée des ARS (Animateurs de filière AVC) du 17 novembre 2021 dans le cadre du Congrès annuel de la Société Française Neuro Vasculaire (SFNV), l'agence de presse médicale a fait paraître un article dès le 18 novembre. En voici la teneur :

Titre :

Un soutien psychologique des aidants et de la famille est nécessaire en post – AVC

ISSY LES MOULINEAUX (Hauts de Seine), 17 novembre 2021(APMnews) - les aidants familiaux, conjoints et enfants, ont besoin d'un soutien psychologique pour faire face au bouleversement qu'entraîne le retour à domicile des patients après un A V C, en particulier lorsqu'ils étaient encore actifs, a plaidé le représentant de l'association France AVC 21, Alain Morino-Ros, lors de la journée nationale des référents et animateurs des filières A V C, mercredi, à l'occasion du congrès de la Société Française Neuro vasculaire (SFNV).

Les séquelles d'un A V C sont de plusieurs natures, celles qui sont visibles et celles qui sont 'masquées' mais bien présentes et très handicapantes, comme la fatigue, l'insensibilité, les pertes de mémoire, les troubles de la vue, les difficultés à se concentrer, à rappeler le responsable de l'antenne de Côte d'Or, précisant que ses propos sont valables pr l'ensemble de FRANCE AVC 'car nous sommes tous confrontés aux mêmes problèmes'.

Au retour à domicile du patient, ces séquelles invisibles en particulier questionnent l'entourage familial et social. Et que ce soit le patient lui-même ou sa famille, 'l'impression d'abandon est forte' après la prise en charge hospitalière et la phase de rééducation.

Le patient se retrouve seul face au quotidien difficile, différent de ce qu'il connaissait avant et confronté parfois au manque de compréhension de son entourage. 'Or, il y a une absence totale de prise en charge psychologique tant pour le patient que l'aidant et les enfants !'

'Alors que des cellules psychologiques sont mises en place pour tel ou tel événement, je lance un appel à soutenir en priorité les familles' surtout lorsqu'il s'agit d'un couple où l'aidé était actif et l'aidant l'est encore. Un tiers des patients victimes d'AVC ont moins de 65 ans, a rappelé Alain Morino-Ros.

Les séquelles d'AVC peuvent être responsables d'une perte de travail et donc de salaire et à séquelle identique, l'impact varie a-t-il souligné. La perte de sensibilité de la main va empêcher le plombier de travailler alors qu'elle ne gênera pas l'avocat mais les troubles de l'élocution auront les effets inverses sur ces deux professionnels. Le retour au domicile peut aussi avoir un impact sur la vie de couple, et en particulier la vie sexuelle, sur la vie familiale et en particulier celle des enfants qui se trouvent parfois aidants.

Les conséquences sont une rupture dans la vie professionnelle et dans la dynamique du couple et de la famille, ce sont 'des fissures qui s'ouvrent toujours plus malgré les efforts quotidiens', alors que le patient et sa famille ont le droit d'être en bonne santé, c'est à dire un état de bien être à la fois physique, mental et social, selon la définition de l'OMS, a souligné Alain Morino-Ros.

Pour accompagner le retour à domicile, des établissements proposent des séances d'éducation thérapeutique du patient (E T P), une visite pluridisciplinaire du 6ème mois' qui devrait être systématisées' ou le programme d'accompagnement du retour à domicile (Prado) en cours de déploiement (cf dépêche du 17/11/2021 à 16:23).

Le responsable de France A V C 21 a également mentionné le projet DIVA (Dijon Vascular Project) mené par le CHU de DIJON et testé dans différents établissements de Côte d'Or. Il s'agit de proposer un suivi intensif des patients post- infarctus cérébral et du myocarde pendant deux ans, avec une surveillance à domicile toutes les semaine au cours du premier mois suivant la sortie de l'hôpital, puis tous les trois mois puis deux fois au cours de la seconde année, avec pour objectif de réduire le taux de ré-hospitalisation.

Enfin, les associations de patients et d'usagers participent également au retour à domicile en organisant des rencontres entre familles, des séances d'activité physique adaptée et des discussions avec une psychologue clinicienne, a ajouté Alain Morino-Ros.'Par cette écoute,France A V C joue un rôle essentiel dans le post-A V C et fait partie intégrante de la 'filiale' a commenté le Dr France WOIMANT, désormais présidente de FRANCE AVC Ile- de-France.

Dans l'auditoire, une infirmière a également rappelé que 'parfois, nous manquons de temps pour expliquer les soins ou tout simplement écouter les patients'. Ils se livrent ensuite aux associations qui' nous font ces retours négatifs' a- t-elle ajouté en saluant le travail des bénévoles.

SOYONS ATTENTIFS.....de la part de JEAN-PIERRE

Bien regarder les fruits que nous consommons....

Si l'étiquette comporte 4 chiffres commençant par 3 ou 4 , cela signifie que le fruit a été cultivé en ' Culture intensive', à savoir,avec des engrais chimiques.....

Si le produit comporte 5 chiffres, commençant avec le numéro 9, cela signifie que le produit a été cultivé de façon 'Traditionnelle', sans pesticides ni fumier.

Si le produit comporte 5 chiffres dont le premier est le 8, le produit a été génétiquement modifié.

Soyons attentifs et n'oublions pas les 5 Fruits et Légumes par jour...BON APPÉTIT....

SOURIONS , RIONS !!!!

« L'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne »

« Quand j'étais adolescent, mes parents me disaient : tu pourras sortir quand tu seras majeur et vacciné ! » Mes parents étaient des visionnaires.....Encore que ces derniers temps, j'étais majeur, vacciné et malgré tout limité dans mes sorties... les vérités se perdent.....

AFFAIRE A SUIVRE.....

Extrait d'un entretien du Président du groupe bancaire (Crédit Mutuel) dans le journal LE MONDE (09/11/2021).

Pour la première fois, une banque française choisit de déverrouiller en partie l'accès au crédit immobilier pour les anciens malades du cancer ou les personnes atteintes d'une maladie chronique. Le groupe Crédit mutuel supprime, à compter de ce mardi 09 novembre, le traditionnel questionnaire de santé que les banques et les assureurs soumettent aux clients lors de la souscription d'un prêt à l'habitat. Ce questionnaire condamne les malades à emprunter à des tarifs élevés, voire prohibitifs, en raison de l'assurance attachée au crédit immobilier.

« C'est une vieille idée que j'avais , explique Nicolas THÉRY, le président du Crédit Mutuel. Dans une vie antérieure, j'avais contribué à la création de la convention 'Aeras' (Assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé)-censée faciliter l'accès au crédit pour les emprunteurs atteints d'une pathologie. C'était une belle initiative, qui fonctionne, mais avec des surprimes et pas pour toutes les pathologies. Nous devons franchir aujourd'hui un pas supplémentaire; passer d'une logique d'assurance, où chaque risque est tarifié, à une approche collective ».

« Éviter la double peine »

le dispositif proposé aujourd'hui par le groupe reste toutefois soumis à conditions. Il ne concerne que l'achat de la résidence principale. Seuls les clients « fidèles », domiciliant leurs revenus principaux depuis au moins sept ans au Crédit mutuel ou au CIC -l'autre réseau du groupe-échapperont au questionnaire de santé, aux formalités médicales, aux surprimes et aux exclusions liées à leur état de santé. Ces emprunteurs ne devront toutefois pas être âgés de plus de 62 ans lors de la souscription et le crédit sera plafonné à 500 000 euros par emprunteur.

Quant aux clients de l'institution ayant contracté un crédit et une assurance emprunteur dans ces mêmes conditions, s'ils font l'objet d'une surprime ou d'une exclusion de garantie, ces dernières seront supprimées à compter du 1er décembre 2021. *« Il n'y a pas de loup, affirme Nicolas THÉRY. L'objectif, c'est d'éviter la double peine, la maladie et l'exclusion de l'accès à la propriété ».....*

Voilà une nouvelle intéressante, pour tous les patients ! Toutefois voyons si les autres banques suivront ce groupe bancaire et appliqueront des mesures identiques....A suivre....

NOTRE ASSOCIATION Á NOUVEAU ENDEUILLÉE

Christian CHENU adhérent depuis de très nombreuses années nous a quitté le 26 septembre 2021 à l'âge de 70 ans.

Les obsèques se sont tenues à AUXONNE LE 30/09/2021. FRANCE AVC 21 était représenté par André JOBARD. Un mot de soutien a été envoyé à sa famille.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute sa famille

INFIRMIÈRE·E DE PRATIQUE AVANCÉE : UN NOUVEAU MÉTIER

Depuis plus d'un an maintenant, les infirmières de pratique avancée (IPA) exercent des missions et compétences jusqu'alors réservées aux médecins.



Examens cliniques, interrogatoires précis, adaptation des traitements, propositions de dépistages, renouvellement des ordonnances... En prenant le relais des médecins (avec leur accord préalable), les IPA permettent d'espacer les consultations médicales et représentent, en ce sens, un maillon supplémentaire dans la chaîne du soin. Ce, en apportant au patient un accompagnement plus structuré. Ces professionnelles ont suivi un enseignement universitaire de deux années et doivent avoir d'abord exercé au minimum trois ans en tant qu'infirmière. Les IPA peuvent travailler aussi bien à l'hôpital que dans le privé.

Trois domaines d'intervention

L'État a fixé, par décret, trois domaines d'intervention : "Les pathologies chroniques stabilisées, les polypathologies courantes, le cancerologie ; la maladie rénale chronique, la dialyse, la transplantation rénale."

L'IPA "soigne des patients qui lui auront été confiés par un médecin, avec son accord et celui des patientes". Elle/Il "discutera du cas des patients lors des temps d'échange, de coordination et de concertation réguliers organisés avec l'équipe (...), reviendra vers le médecin lorsque les limites de son champ de compétences seront atteintes ou lorsqu'elle/il repèrera une dégradation de l'état de santé d'un patient", précise le ministère des Solidarités et de la Santé.

Infirmière aux compétences élargies

Concrètement, au cours d'une première rencontre avec son patient l'IPA fait le point sur l'ensemble de ses besoins (médicaux, sociaux et psychologiques) afin de lui proposer un début de prise en charge adaptée. Elle/Il prescrit des traitements non soumis aux prescriptions médicales obligatoires, des examens complémentaires et des bilans sanguins. Elle/Il peut également faire de la recherche, de la formation, ainsi que de la prévention ou de l'éducation thérapeutique. Ainsi, les personnes souffrant de maladie rénale ou de cancer, par exemple, pourront être mieux informées et accompagnées tout au long de l'évolution de leur maladie.



Le ministère des Solidarités et de la Santé espère atteindre les 5 000 professionnelles formées à l'horizon 2023, dont la moitié au moins exercerait en ville. La montée en puissance pourrait ensuite se poursuivre, l'objectif étant d'ouvrir de nouveaux champs d'intervention et d'envisager la pratique avancée pour d'autres auxiliaires médicaux (ex. masseurs-kinésithérapeutes).

Sylvaine Bounhol
et Catherine Chausseray
pour France Mutualité n°605.

UN RELAIS POUR LES MÉDECINS

Les IPA pourraient être une réponse au problème des déserts médicaux et à l'engorgement des services de santé, liée à l'afflux de "patients au long cours". En intervenant davantage dans la prise en charge de certains épisodes, elles libèrent du temps pour les médecins et améliorent l'accès aux soins et la qualité des parcours.



Quand mettre à jour votre livret de famille ?

Vous devez mettre à jour votre livret de famille en cas de changement de votre situation familiale ou de votre état civil.



CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE :

- Vous vous mariez
- Vous divorcez
- Vous vous séparez
- Un nouvel enfant naît (couple marié ou non)
- Vous adoptez un enfant
- Vous êtes père et reconnaissez un enfant qui est déjà inscrit sur le livret de famille de sa mère
- Vous obtenez, perdez ou retrouvez la nationalité française
- Une personne inscrite sur le livret décède : époux, parent, enfant



CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL :

- Vous changez de nom
- Vous changez de prénom
- Vous changez de sexe (genre)

Vous devez vous déplacer à la mairie dans les meilleurs délais



Post A.V.C. (NEU) Cure hautement médicalisée

Une cure thermale personnalisée

En complément de votre cure, bénéficiez d'une prise en charge globale à travers des ateliers adaptés à votre pathologie, encadrés par des professionnels de santé.

Un protocole en 3 étapes sur 18 jours

Objectif 1

S'INFORMER ET ÉCHANGER

- 1 bilan initial et 1 bilan final (primo curiste) (15 mn)
- 1 groupe de parole pour les aidants (60 mn)

Objectif 2

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES

- 1 conférence diététique (90 mn)
- 1 atelier "mémoire" adapté (60 mn)

Objectif 3

AMÉLIORER ET PRÉSERVER SA MOTRICITÉ

- 6 séances d'activités physiques adaptées (30 mn)
- 1 atelier préhension et rythme (60 mn)
- 1 atelier d'art-thérapie collectif (90 mn)
- 1 séance de musicothérapie (curiste confirmé) (protocole Music-Care®) (20 mn)

Programme 2022

À dates
fixes

18 fév.
au
10 mars

1^{er} au
21 sept.

20 avril
au
10 mai

22 sept.
au
12 oct.

3 au
23 juin

4 au
24 nov.

21 juil.
au
10 août



*Forfait non pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.

Primo Curiste :
1^{ère} participation à une cure spécifique
Curiste confirmé :
ayant déjà participé à une cure spécifique

** Nombre de places limité.



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
agit naturellement pour votre santé

THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS
Avenue Clémenceau - 34240 Lamalou-les-Bains

Tél. : 04 67 23 31 40
lamaloulesbains@chainethermale.fr



Programme Educatif de Soins Post A.V.C. (NEU)

Le programme est dispensé sur trois semaines dans l'établissement thermal de Lamalou-les-Bains. Cette durée correspond à celle de la cure thermale afin que les curistes présentant des séquelles d'AVC niveau 1, traités pour leur maladie puissent également y participer. Diagnostic - de 5 ans.

Un protocole en 4 étapes sur 18 jours

Objectif 1

PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE

- 1 bilan individuel initial (30 mn)
- 1 bilan individuel final (30 mn)

Objectif 2

RÉÉDUCATION-MOTRICITÉ / AIDES TECHNIQUES

- 7 séances d'activité physique adaptée : parcours équilibre, renforcement musculaire, étirements, gymnastique en piscine (30 mn)
- 1 consultation individuelle avec une diététicienne (45 mn)
- 1 atelier préhension et rythme (60 mn)
- 2 ateliers « mémoire » adaptés (60 mn)
- 1 atelier d'art-thérapie collectif (90 mn)

Objectif 3

CONNAISSANCE DE LA MALADIE

- 1 conférence sur l'éducation à la santé (60 mn)

Objectif 4

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

- 1 groupe de parole pour les aidants (60 mn)
- 1 suivi par un questionnaire de 3, 6 et 9 mois



*Forfait non pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.

** Nombre de places limité



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

agit naturellement pour votre santé

THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS

Avenue Clémenceau - 34240 Lamalou-les-Bains

Tél. : 04 67 23 31 40

lamaloulesbains@chainethermale.fr

Programme 2022

À dates
fixes

27 mai
au
16 juin

9 au
29 sept.



J
O
Y
E
U
X

N
O
Ë
L



B
O
N
N
E

A
N
N
É
E

Le vaisseau N°33 n'a pas son aspect habituel, il est plus modeste, beaucoup moins illustré, mais j'espère qu'il vous plaira malgré tout. Nous avons rencontré des soucis au niveau de sa mise en page. Pascale, la spécialiste en ce domaine, n'a pu, pour diverses raisons indépendantes de sa volonté, en assurer la finition.

Ont participé : Élisabeth, Jean-Pierre, Hélène, Pascale, Alain

associationfranceavc21@gmail.com

03 80 29 32 45/06 62 69 83 11

Toute reproduction est autorisée et fortement recommandée

A Diffuser largement

